

L'écho de Montailoux

Numéro 89 - Automne 2023



Dossier p. 7
Bilan à mi-mandat

Chères Présilliennes,
Chers Présilliens

Nous arrivons à mi-mandat des élections municipales 2020/2026 où je me dois de vous proposer un bilan sur ces trois années écoulées :

Beaucoup de projets sont nés au cours de ces trois années mais ont du mal à sortir fautes d'aides aux financements des projets ou surcoût des ouvrages.

La micro-crèche intercommunale du Petit Châble où la commune et l'intercommunalité doivent revoir le projet initial car le sous-sol côté Nord n'est pas assez stable, ce qui engage beaucoup de frais supplémentaires. D'autres études sont en cours afin de déterminer la fiabilité et la pérennité de cette construction.

Le mur du cimetière avec son affaissement du côté Nord : une étude de sol a été diligentée à l'automne 2022 qui conclut à renforcer avec différentes solutions cet édifice.

Aux vues des différences de coût exorbitants en centaines de milliers d'euros allant du simple au double nous sollicitons des avis de géotechnicien pour choisir la méthode la plus adéquate à la situation. Aucune aide financière ne nous a été accordée à ce jour malgré plusieurs demandes de subventions nous avons dû faire des arbitrages sur les travaux à réaliser.

Tant que nous n'avons pas plus d'éclaircissement sur le coût nécessaire sur les travaux de ce mur nous sommes bloqués pour le déclenchement d'autres projets.

Nous espérons vivement avoir rapidement des retours pour entreprendre les futurs travaux.

Concernant la route du Petit Châble, nous sommes aussi bien déçus malgré les demandes de subvention de sécurisation et de voies vertes de ne percevoir aucune subvention pour soutenir afin de réaliser ce projet.

Les taux d'intérêts ayant été multipliés par quatre en un an nous poussent à décaler ce dernier. Seul l'enfouissement sera réalisé en 2024.

Concernant la vie associative de notre village : je fais appel à toutes celles et ceux qui voudraient y participer en donnant un coup de main à l'association la Présillienne.

Lors de la cérémonie du 11 novembre qui était un samedi j'ai été assez choqué par le peu de personnes présentes et surtout d'enfants (3) sur les 120 enfants du SIVU c'est trop peu à mon goût pour ceux qui sont censés faire survivre la mémoire de nos ancêtres qui se sont battus, en sacrifiant leur vie pour que la nôtre soit meilleure...

Je vous convie à mes voeux le **vendredi 5 janvier 2024 à 19 h 30** à la salle des fêtes.

Vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année !

**Le Maire,
Nicolas Duperret**



RETOUR EN IMAGES

OCTOBRE ROSE : UN FORMAT INÉDIT

Cette année, plusieurs communes se sont rassemblées pour offrir un événement « Octobre Rose » inédit ! Chênex, Vers, Présilly, Neydens et Feigères étaient ainsi les points d'étapes d'une marche gourmande intercommunale. L'ensemble des bénéfices de cet événement a été reversé au Comité départemental du dépistage du cancer du sein et à l'association Hope !

À Présilly, le Comité des Fêtes « La Présillienne » attendait les marcheurs autour du four à pain, en proposant des pizzas !

Retour en images... et rendez-vous l'année prochaine !



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023

De la première commémoration de la signature de l'armistice de 1918 au lendemain de la Grande Guerre au centenaire de 2018, la cérémonie a connu de fortes évolutions. En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de «commémoration de la victoire et de la paix», la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les «morts pour la France» des conflits anciens ou actuels. Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre.

Ce texte permet de rendre hommage à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX).

Ainsi, Présilly a rendu hommage aux morts pour la France et à ses morts, à l'occasion d'une cérémonie conviviale, malgré un temps relativement capricieux ! La commémoration s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié, en Mairie, pour le plus grand plaisir du public qui avait bravé la pluie.



À VOS AGENDAS



VŒUX DU MAIRE 2024

À l'occasion de la nouvelle année, Monsieur le Maire et son Conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux, **le vendredi 05 janvier, à 19h30**, en **Salle des Fêtes**.



REPAS DES AÎNÉS

Pour **l'année 2024**, les festivités en l'honneur de nos aînés ont été entièrement revues !

Un nouveau format vous sera présenté à l'occasion de la cérémonie des vœux de Maire... !

DEUX NOUVELLES BOÎTES À LIVRES SUR NOTRE COMMUNE !

Aussi appelées « **microbibliothèques** », deux boîtes à livres ont été installées sur la commune.

Vous les trouverez au niveau de la Halle et sous le bassin route du Petit Châble.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

C'est très simple !
Chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement !



PRÉSILLY CÉLÈBRE NOËL AVEC LES JEUNES AGRICULTEURS !



Vendredi 8 décembre a eu lieu sous la halle le défilé des jeunes agriculteurs du Genevois.

En effet, les jeunes agriculteurs du genevois ont sollicité plusieurs communes du genevois pour organiser un défilé de tracteurs lumineux accompagnés de chars avec sono et klaxon italien.

Trois communes ont répondu présentes pour cet événement, qui a débuté à Neydens autour la mise en route du sapin de Noël puis une escale à Feigères pour une distribution de papillotes pour finir à Présilly où de nombreux petits et grands attendaient le Père Noël avec ses 40 rennes (40 chevaux) avant l'heure.

Ce n'est pas moins de 150 personnes qui se sont réunis pour effectuer quelques pas de danse savourer la raclette les patates offertes par Bernard TREMBLET (parce que la patate Tremblet, c'est celle qui plait) et les délicieux pains d'épices au miel de Présilly confectionnés par Patrick VOUTERS.

Comme quoi ces quelques gestes de bénévoles peuvent rassembler dans la convivialité !

Merci à tous ceux qui nous ont permis de passer une superbe soirée à Présilly, dans notre pays qui a tant besoin de se retrouver

Aux dernières nouvelles, l'opération des tracteurs enguirlandés devrait se renouveler l'année prochaine !



2020-2023 : UN BILAN À MI-MANDAT !

En 2020, malgré un contexte très particulier et marqué par le Covid-19, se tenait les élections municipales. Une nouvelle équipe de quinze personnes a ainsi été élue. Après 3 ans, le dossier de ce bulletin municipal se consacre tout naturellement à un « bilan de mi-mandat ».

Ce dossier sera donc l'occasion de revenir sur les différents projets réalisés, lancés, terminés, en réflexion,...

SOCIAL

Ce mandat 2020-2026 a commencé sur fond de pandémie. Situation inédite pour chacun de nous ! Les activités habituelles étant mises entre parenthèse à cause du confinement, il fallait parer aux urgences sanitaires et souvent improviser. Cette période nous a permis de mettre en œuvre la solidarité dans le village avec la fabrication et la distribution des masques en tissus.

Afin d'encourager l'exercice physique et la marche tout particulièrement, notamment pour nos aînés, des bancs ont été installés durant le 1er trimestre 2021. Lorsqu'ils ont été enlevés l'année suivante pour être entretenus à l'atelier, les multiples réclamations au sujet du délai pour les voir revenir nous ont permis de savoir qu'effectivement, ils permettraient un allongement du périmètre de marche de certains de nos concitoyens !

Un appel au bénévolat pour aider à l'encadrement des repas à la cantine a été lancé auprès de nos jeunes retraités. Trois volontaires se sont signalés et ont pu nous aider quelquefois, mais une organisation pérenne n'a pu être mise en place faute d'avoir pu trouver suffisamment de volontaires. Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont répondu présentes à cet appel.

Pandémie oblige, le traditionnel Repas des aînés a été remplacé par des distributions de « Paniers gourmands » pour les personnes âgées de 70 ans et plus en janvier 2021 et 2022. Le traditionnel repas a repris en janvier 2023. Pour 2024, surprise !

Le 31.12.2021, comme explicité dans un précédent bulletin municipal, le C.C.A.S. a été dissout et remplacé par la commission sociale. Un immense merci à nos bénévoles du C.C.A.S., Corinne et Eliane qui ont malgré tout continué à assurer les visites pour les anniversaires jusqu'en 2022.

Le 16 octobre 2022, les membres de la commission sociale municipale et des volontaires du village

ont participé avec le C.C.A.S. de la commune de Neydens à l'organisation d'une manifestation dans le cadre d'octobre Rose afin de récolter des fonds pour le comité féminin de Haute-Savoie. L'affluence du public a été très modérée pour cette première édition, cependant, ce coup d'essai a fait naître une idée à prime abord un peu folle mais qui s'est concrétisée le 7 octobre dernier.

En juin 2023 est né le jardin de poche. Si vous vous promenez le long de la rue du Bé d'Lé, vous l'avez repéré sans aucun doute ! Cinq familles, nouvellement arrivées dans le village, se sont inscrites pour commencer à cultiver la terre de ce petit jardin partagé. Chacun en fonction de ses disponibilités et talents a contribué à faire pousser de beaux et bons légumes qui ont été partagés entre tous. Cette première expérience nous permettra d'optimiser sa gestion dès le printemps prochain !

Voilà quelques petites bornes qui ont été plantées au cours de ces 3 premières années de mandat. Entre ces événements particuliers, les missions de la commission sociale sont diverses et variées avec par exemple : l'aide pour l'adaptation d'un domicile afin de permettre le maintien en sécurité de l'une de nos concitoyenne, l'assistance pour trouver des aides à domicile, collaboration avec les assistantes sociales du PMS de Saint-Julien pour contribuer au soutien de présilliens suivis par elles et enfin, engagement au sein du SIVU Beaupré de certains membres de la commission.

N'hésitez pas à nous solliciter, nous n'avons pas de baguette magique mais nous pouvons vous écouter, vous orienter ou mobiliser les ressources de notre territoire pour répondre aux questions ou aux besoins exprimés.

TRAVAUX

Réalisation des travaux validés ou engagés à la fin du précédent mandat :

Plusieurs chantiers pensés lors du précédent mandat ont été finalisés durant les trois dernières années :

- La réfection des secteurs 1 et 2 de la route du Petit-Chable / route du Moulin

Cette réfection a permis de sécuriser les déplacements des piétons sur cet axe et notamment le déplacement des écoliers qui prennent les transports en commun. Elle a également permis d'embellir le paysage car l'ensemble des réseaux ont été enterrés.

- La mise aux Normes PMR de la Mairie :

L'évolution de la réglementation sur les établissements recevant du public nous a obligé à revoir la zone d'accueil, les sanitaires ainsi que le parvis de la Mairie.

- Les travaux de remembrement suite à l'aménagement foncier agricole et forestier.

Ces travaux ont permis d'améliorer la cohérence des parcelles agricoles et forestières notamment dégradées par la création de l'autoroute. Ils ont permis de créer plusieurs chemins ruraux ou forestiers permettant de se balader en sécurité à travers notre belle commune.

Travaux engagés et/ou réalisés sur ce mandat :

- Rénovation des voiries sur les secteurs Bel'Air / Epinette / Haut du Thouvex :

De plus, nous sommes engagés sur un plan pluriannuel de rénovation de nos voiries. Nous avons signé un marché avec la société EIFFAGE pour 2024, 2025 et 2026 pour un montant global de 120000€.

- Réfection des parties restantes des routes du Petit-Châble / route du Moulin :

Ces travaux sont en projet depuis le début du mandat.

Ils ont été retardés pour des raisons administratives et financières. Ils commenceront en Mars 2024 avec en première partie, l'enfouissement des réseaux souterrains.

Les habitants de ce secteur ont reçu un document signifiant la réalisation prochaine des travaux.

Le calendrier précis de l'enchaînement des travaux n'est pas encore figé au moment d'écrire cet article.

Travaux en phases d'études :

Comme l'a dit Monsieur le Maire dans son édito, plusieurs projets sont en phases d'étude ou en attente de financement pour être affermis :

- Réfection du bâtiment « Récréa »
- Réfection de la voirie du secteur « bas du Thouvex/ rue des Bassins »
- Consolidation du mur aval du cimetière
- Remodelage et amélioration énergétique de la salle des fêtes.

Ces travaux, qui s'ajoutent au réaménagement du secteur Petit-châble, vont définir la ligne directrice des projets pour les trois prochaines années.

La parole aux nouveaux élus !

Élus en 2020, pour la première fois, ce dossier est l'occasion de découvrir le ressenti de ces nouveaux élus sur l'exercice d'un mandat électif dans une commune comme celle de Présilly.

Pour Stéphane Machin : « Ce qui m'étonne le plus c'est l'investissement en temps et les connaissances que cela demande à un maire, ses adjoints et jusqu'à un certain point aux conseillers qui doivent prendre des décisions qui auront à court, moyen ou long terme des conséquences importantes pour la vie de la commune.

Ce qui me déçoit le plus est le manque d'autonomie financière des communes aujourd'hui et le besoin d'aller constamment chercher des ressources au niveau de la Communauté de communes, du Département et de la Région afin d'assurer le développement communale laissant un sentiment inconfortable de dépendance d'une administration toujours plus complexe et peut être peu transparente. Un vrai mal Français ! »

Pour Tony Porret, également adjoint au maire : « Un mandat municipal est très intéressant et formateur. Je n'avais eu aucun contact avec la vie publique avant cette expérience donc c'est une réelle découverte pour moi. Nous apprenons beaucoup sur les différentes strates de la gouvernance de la vie publique française.

Nous apprenons également à gérer le quotidien de nos administrés avec leurs tracasseries et leurs questionnements. Nous nous rendons compte des coûts réels ainsi que de la difficulté de mise en œuvre des services publics (Education, transports publics, assainissement des eaux...)

Je conseille à tous les citoyens de faire un mandat d'élu local dans sa vie pour découvrir tout ce que je viens d'énoncer.

J'ai été étonné de la multitude de problématiques qui touchent la vie municipale. Une commune de notre taille est une petite entreprise avec les mêmes problématiques que n'importe quelle société (Budgets, Ressources humaines, adaptation aux évolutions...).

J'ai également découvert le travail des collaborateurs de la fonction publique territoriale avec leurs grands investissements au quotidien pour répondre au mieux aux besoins des administrés. Mes a priori liés à ma méconnaissance ont été vite effacés.

«Je n'ai pas réellement de déception mais de la frustration sur le temps de mise en place d'un projet. Nous avons l'obligation de consulter et d'avoir la validation de nombreuses parties prenantes. Cela diminue notre pouvoir de décision et allonge fortement le temps d'instruction des dossiers.»

DÉLIBÉRATIONS PRISES



FINANCES

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ONT ÉTÉ ATTRIBUÉES :

ASSOCIATIONS	MONTANTS DES SUBVENTIONS
ACCORDERIE	150,00 €
ADMR VIRY	2140,00 €
AINES DE MONTAILLOUX	500,00 €
ALFAA GHS	100,00 €
ALMA 74	50,00 €
APE BEAUPRÉ	1000,00 €
ASSAD	126,90 €
AUMONERIE ÉTABLISSEMENT PUBLICS SECONDAIRES	60,00 €
BALS MUNETTES	50,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE DE HAUTE-SAVOIE	50,00 €
FRANCE ADOT	50,00 €
GROUPEMENT DE LA LOUVETERIE	50,00 €
HANDBALL CLUB DU GENEVOIS	150,00 €
LA LIGUE CONTRE LE CANCER 74	50,00 €
LOCOMOTIVE	50,00 €
MFR LA CATIE	50,00 €
MFR VULBENS	50,00 €
MJC VIRY	900,00 €
NEZ ROUGE - ONR 74	50,00 €
PROTECTION CIVILE	50,00 €
RESTAURANTS DU COEUR	250,00 €
UNION SALEVE FOOT	615,00 €
JEUNES AGRICULTEURS DU GENEVOIS	300,00 €



TRAVAUX

- A l'occasion du Conseil municipal du 14 novembre, le Conseil municipal a accepté que le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (Syane), qui envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2023-2024, **l'ensemble des travaux relatifs à l'opération « Route du Petit Châble secteurs 3-4-5 » d'un montant global estimé à 686 984.13 euros**, avec une participation financière communale s'élevant à 222 800.60 euros.

- **Un marché avait été lancé pour les travaux d'aménagement de la route du Thouvex.** Cependant, suite à la fragilisation du mur du cimetière, une étude a été demandée. Ainsi, un délai supplémentaire a été demandé aux entreprises ayant répondu au marché de la Route du Thouvex.

En effet, au regard de l'ampleur des travaux de réfection du mur du cimetière à entreprendre, le délai permettra à la commune de statuer sur la suite à donner au marché en raison des priorités de financement des projets.



SOCIAL

- Approbation du Plan local d'attribution des Logements Sociaux de la CCG.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024 !

Du 6 au 9 juin 2024, des millions d'Européens contribueront à façonner l'avenir de la démocratie en Europe lors des élections européennes. C'est un moment unique qui nous permet à tous de décider collectivement de l'avenir de l'Union européenne.

Les électeurs français seront appelés aux urnes **le dimanche 9 juin 2024** pour élire 81 eurodéputés.

QUI VOTE AUX EUROPÉENNES ?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

QUEL MODE DE SCRUTIN ?

La loi du 25 juin 2018 rétablit une circonscription unique qui était déjà en vigueur avant les élections de 2004 (pour les élections de 2004 et de 2009, le territoire était découpé en 8 circonscriptions régionales, 7 pour la métropole, 1 pour l'outre-mer).

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

QUEL EST LE RÔLE DU DÉPUTÉ EUROPÉEN ?

Le député européen exerce trois pouvoirs :

- **législatif** : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en «procédure législative ordinaire» (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative ;
- **budgétaire** : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE ;
- **de contrôle** : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.





LA MAISON DU SALÈVE

NOUVEAUTÉ 2024 DEUX MUSÉES, UNE EXPÉRIENCE SALÉVIENNE

NOS RDV À NE PAS MANQUER



- **Brico nature de Noël :**
mercredi 20 décembre à 10h30
Animation enfants de 6 à 11 ans.
- **Et si Noël m'était conté :**
mercredi 20 décembre à 14h30
Animation enfants de 3 à 7 ans
- **Traces et indices d'animaux :**
mercredi 21 février à 10h30
Animation enfants de 3 à 7 ans
- **Chouette alors !**
mercredi 28 février à 10h30
Animation enfants de 3 à 7 ans
- **Nuit Safari :**
vendredi 1 mars à 19h30
Sortie adultes/ado à partir de 8 ans.

Partenariat avec le Musée de Carouge

Événement !

Samedi 13 et dimanche 14 avril de 14h à 18h
Profitez de navettes gratuites entre le Musée de Carouge et la Maison du Salève. Sans inscription, places limitées !



**Pour vos cadeaux de Noël,
pensez à la boutique
de la Maison du Salève
pour des idées cadeaux
originaux et locaux !**

EXPOSITION «LE SALÈVE SECRET»

Gratuit

Gare d'arrivée du Téléphérique du Salève

Un nouvel espace d'exposition sur le Salève fait par la Maison du Salève et le Syndicat Mixte du Salève a ouvert dans la gare d'arrivée du Téléphérique. L'exposition vous informe sur la géologie, la faune, la flore, les alpages et les espaces naturels sensibles du Salève. À ne pas manquer pour redécouvrir le Salève !

EXPOSITION « LES COULOIRS DE LA NUIT »

De 3 à 12 ans - Gratuit

Dimanche 3 septembre - Au Salève

Embarquez pour une immersion au cœur de la nuit ! Forêt, prairies, mares, villes. Chacun de ces milieux abrite une multitude d'espèces nocturnes. L'exposition vous conduira au cœur de la nuit pour comprendre les conséquences de l'éclairage artificiel sur faune nocturne et comment la préserver.

- **Bibliothèque d'Arenthon** du 10 novembre au 9 décembre 2023, lundi, mercredi et vendredi de 16h30 à 18h45 et le samedi de 10h à 11h30
- **Médiathèque de Bonneville** du 12 mars au 20 avril 2024, du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h30.

Plus d'infos

Retrouvez toutes les animations sur maisondusaleve.com dans la rubrique *agenda*.

Infos et Réservations

775, route de Mikerne - 74160 Présilly
+33 (0)4 50 95 92 16
info@maisondusaleve.com
www.maisondusaleve.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



La Maison du Salève se trouve au départ de nombreuses balades à tester en famille. Dans l'espace jardin, l'accès aux tables de pique-nique et aux jeux pour enfants est libre et ouvert à tous. Une écoboutique propose de nombreuses productions locales.



ÉCHANGES AVEC ROMANE MICHAUX

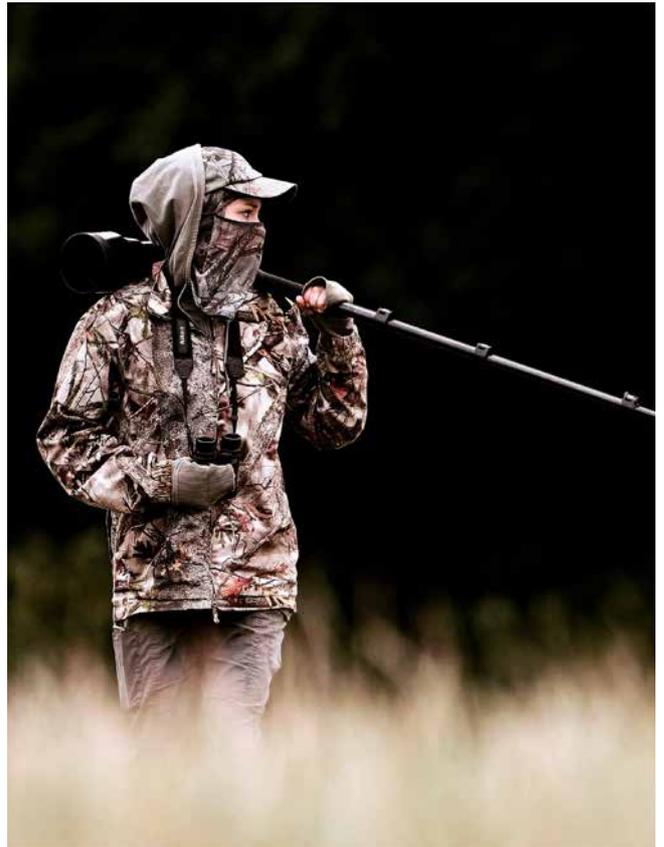
Habitant à Neydens, et travaillant à la Communauté de Communes du Genevois en tant que chargée de mission planification territoriale, Romane a accepté de nous présenter sa passion : la photographie !

Au sein de la CCG, elle a notamment en charge la conduite et la mise en œuvre stratégique des grands projets et des documents d'urbanisme. L'une de ses principales missions est d'accompagner la réflexion de l'aménagement du territoire à l'échelle transfrontalière, avec les autres intercommunalités du genevois français et le Canton de Genève.

Rencontre !

DEPUIS QUAND FAITES-VOUS DES PHOTOS ? QU'EST-CE QUE VOUS AIMEZ DANS LA PHOTOGRAPHIE ? UTILISEZ-VOUS UNE TECHNIQUE OU UNE APPROCHE PARTICULIÈRE ?

Je suis photographe animalière amatrice depuis environ 6 ans. Je me suis passionnée pour la faune sauvage et notamment les animaux de la forêt. La photographie n'est pas qu'un passe-temps, c'est devenu une manière de vivre et d'appréhender le monde qui m'entoure. Être photographe induit un certain investissement personnel, du temps et surtout de la patience et cela permet de se découvrir soi-même. Dans cette nature, j'ai éveillé ma curiosité, cultivé mon esprit, et surtout appris l'acceptation de la non-maîtrise ce qui me permet de vivre avec beaucoup plus de sérénité et de relativiser face aux événements du quotidien.



Selon ce que je recherche durant ma séance photo, j'adopte deux types d'approches distinctes : si je pars à la découverte d'un nouvel endroit, j'observe tous les signes distinctifs qui pourraient m'aider à comprendre quels types d'animaux vivent ici. Ainsi je «traque» les traces de pieds, de pattes, les marques sur les troncs, je tente de capter des odeurs, et perce le silence étonnamment bruyant de la nature pour tenter de deviner le cri d'un animal.

Lorsque que j'ai un «spot», je pratique la technique de l'affût qui consiste à se positionner dans un endroit discret, où je suis entièrement camouflée des pieds, en passant par l'objectif de l'appareil photo, jusqu'à la tête. Plusieurs conditions successives s'imposent à l'affût : capter le sens du vent pour éviter que l'animal ne me sente, localiser un emplacement en retrait mais avec un champ de vision dégagé, analyser l'intensité et la direction de la lumière pour prévoir les réglages, tenter de s'installer confortablement, et patienter... parfois durant plusieurs heures. Toutefois, même si toutes les conditions sont réunies, cela n'assure ni la réussite de la rencontre avec l'animal et ni la réussite du cliché. Tout est aléatoire, mais c'est ce qui donne au cliché sa valeur lorsqu'il est réussi. Cependant, j'ai toujours considéré que l'image était une plus-value, la richesse de l'instant en tête à tête avec les animaux sauvages est inconditionnelle.

QU'EST-CE QUE VOUS AIMEZ À PRÉSILLY ? QUEL EST VOTRE PLUS BEAU SOUVENIR À PRÉSILLY ?

Ce que j'apprécie à Présilly, c'est la morphologie des paysages et cette imbrication successive de la forêt et des prés. Ce type de milieu est propice à la rencontre des animaux car ils aiment sortir dans les champs et les prés pour manger mais restent à proximité de la couverture boisée, où ils se sentent en sécurité. Depuis les hauteurs, la vue sur le bassin lémanique est superbe.

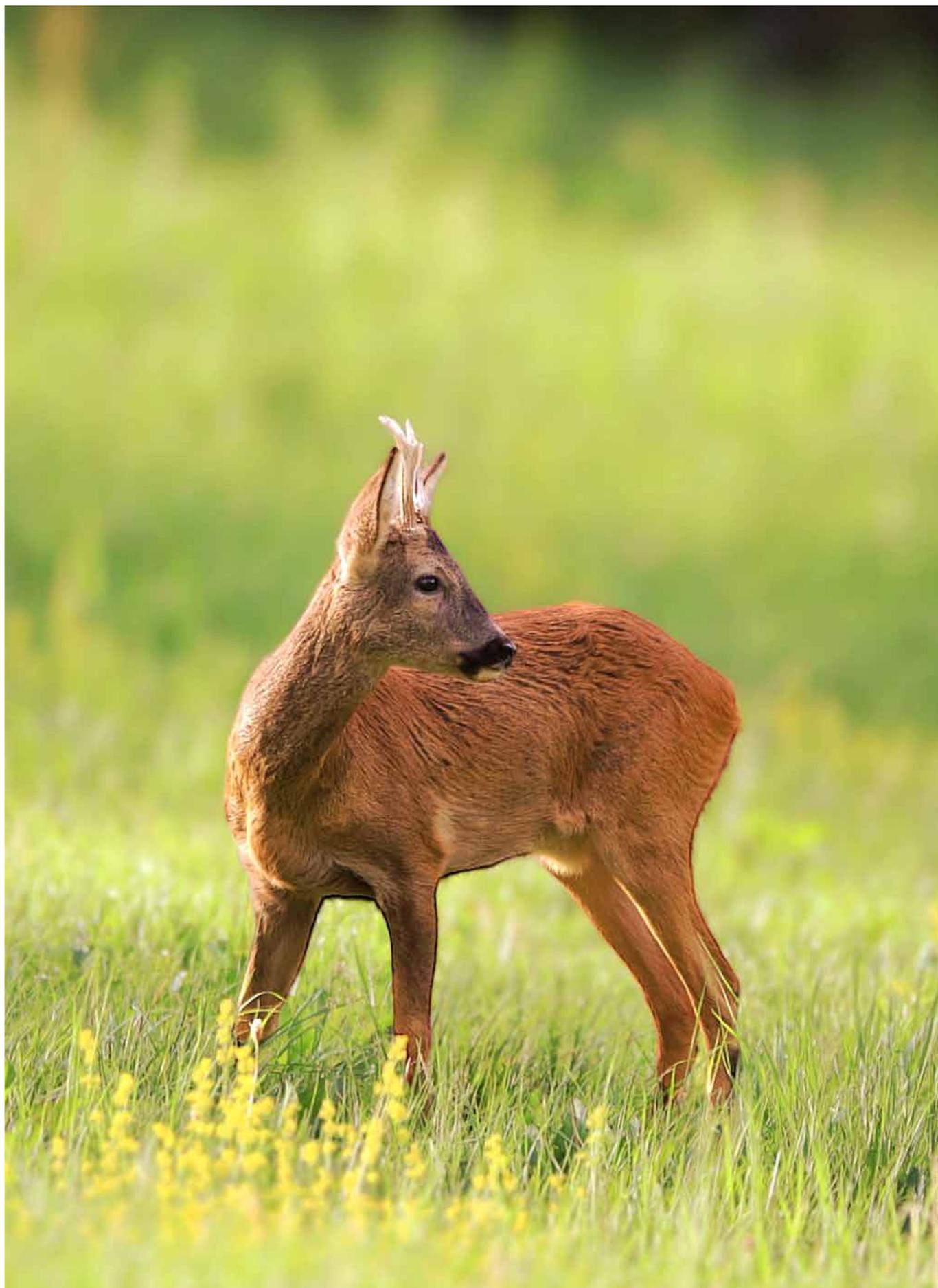
Toutes mes sorties photos à Présilly restent de beaux souvenirs, et la rencontre avec les chevreuils resteront gravés à jamais dans mon esprit.



Plus d'infos

Retrouvez les photos de Romane sur son compte Instagram : @apcalyptic





ACTIVITÉS DU SIVU

Après une année scolaire 2022-2023 riche en projets et animations, les enfants ont pris, pour l'été, la direction de l'**accueil de loisirs**, avec une foule d'activités qui ont ravi petits et grands, puisque juillet et août ont été le théâtre d'événements aussi variés que passionnants.

Les enfants ont pu découvrir, à travers des activités, le Royaume Uni, les princesses et les dragons, les traditions et coutumes du Monde ainsi qu'une multitude d'autres thèmes plus divertissants les uns que les autres.



Grâce à une belle météo tout l'été, toutes ces activités ont été agrémentées de plusieurs sorties. De Sixt Fer à Cheval à la piscine de Meyrin en passant par une balade en bateau pour une découverte du canal de Savière, les enfants ont pu s'enrichir de nouveaux horizons.

Une nouvelle fois cet été, le SIVU Beaupré a également proposé deux séjours, en juillet et août, (ados et élémentaires) au centre nautique de « La Plaine Tonique » à Montrevel en Bresse. Des camps qui remportent toujours un franc succès auprès des enfants et des jeunes désireux de passer une semaine sportive avec leurs camarades.



Mais comme tout a une fin, les enfants ont repris le chemin de l'école et du périscolaire. Avec plein de souvenirs en tête, ils ont entamé une nouvelle année de loisirs qui, nous leur promettons, sera de nouveau remplie de belles surprises et de beaux projets.



Une rentrée qui a débuté sous les meilleurs auspices, tant en termes de places, toutes les demandes ont pu être satisfaites, qu'en terme d'animations.

En effet, outre la participation des enfants du périscolaire à la décoration des locaux de l'école et du SIVU pour Noël, les vacances d'automne ont été le théâtre de diverses activités sous le thème « le SIVU se recycle ». Deux semaines de créations, plus belles les unes que les autres, autour des matériaux recyclés.



Petits et grands ont pu faire admirer leurs chefs d'œuvres à leurs parents lors d'une soirée familles, préparée et organisée par les animateurs, **le vendredi 3 novembre**.

Durant cette période de vacances, les stages cirque et escalade, organisés par le service animation, ont rencontré un franc succès permettant aux jeunes inscrits de découvrir, ou redécouvrir, des loisirs passionnants.



Pour finir, nous vous informons que le SIVU organisera, en partenariat avec les mairies de Beaumont et Présilly, les écoles, l'harmonie du Chable et l'APE, un grand carnaval le **samedi 16 mars 2024**.



LE PLH (Programme Local de l'Habitat) C'EST QUOI ?

Le Programme Local de l'Habitat est un outil de prévision et de programmation qui définit la politique de logements, pour une durée de six ans (2023-2029), sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois.

Plus largement il tient compte :

- de l'évolution démographique et économique,
- des besoins actuels et futurs,
- de la desserte en transports et en équipements publics,
- de la lutte contre l'étalement urbain.

Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), élaborés par les communes doivent respecter les dispositions du PLH.

A QUOI SERT UN PLH ?

Le P.L.H. doit définir une politique locale dont les objectifs et les principes visent à :

- Permettre à chacun d'être en capacité de se loger sur le territoire.
- Proposer des outils et règles communes pour que l'échelon communal soit le relais effectif de la politique intercommunale.
- Produire du logement abordable à proximité des équipements, services, transports collectifs et zones d'emploi.
- S'engager dans la rénovation énergétique des logements.

Ce document a été voté en Conseil communautaire en janvier 2023. Il sera décliné par commune selon les objectifs quantitatifs définis pour chacune des communes de la CCG.

Les dispositions de ce document cadre sera intégré dans les plans locaux d'urbanisme des 17 communes de la CCG.



SYNDICAT MIXTE DU SALÈVE

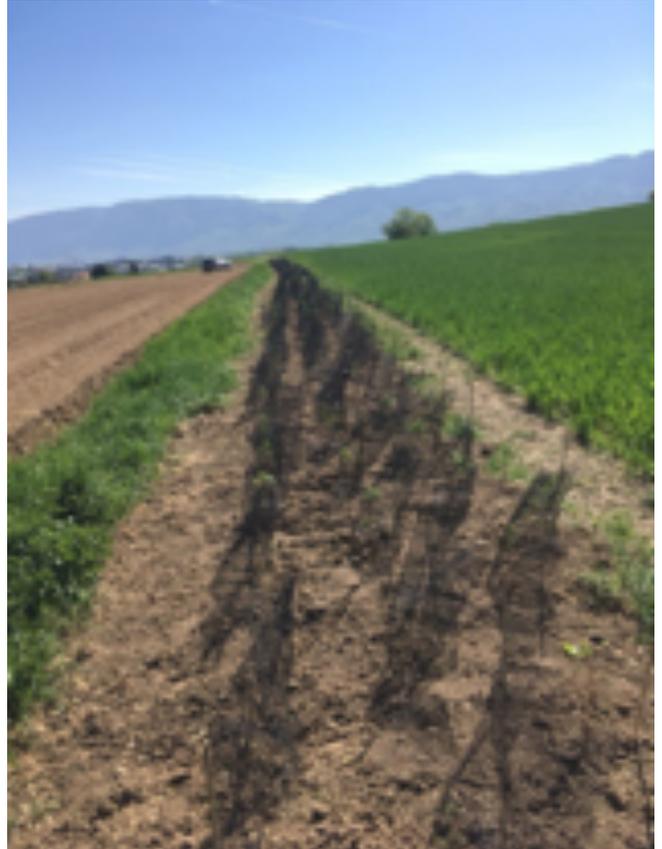
3000 ARBRES PLANTÉS PAR LES AGRICULTEURS DU GENEVOIS !

Depuis plus d'une année, les agriculteurs du territoire travaillent sur la plantation de haies et d'arbres au sein de leur groupe agricole, le Comité des Agriculteurs du Genevois. Après avoir été accompagnées techniquement, de façon collective et individuelle, par la Chambre d'Agriculture pour identifier les secteurs et les essences à implanter en fonction de leurs objectifs de production, 15 exploitations agricoles du territoire s'engagent dans la plantation de 3000 arbres cet automne.

En effet, la plantation d'arbres devient un enjeu important pour l'agriculture pour différentes raisons : atténuation du changement climatique (apport de fraîcheur, ombrage pour le pâturage), limitation du vent et de l'érosion, stockage de carbone, augmentation de la biodiversité, production de bois énergie...

Soucieux de communiquer sur les pratiques positives qu'ils mettent en place, plusieurs exploitations recevront cet hiver des classes de primaire pour partager avec les enfants l'importance des arbres et leurs avantages en agriculture. Ils pourront ainsi participer à la plantation et se reconnecter avec la nature.

Cette action est accompagnée financièrement par la Communauté de Communes du Genevois et le Conseil Départemental de Haute-Savoie qui financent les plants et les protections.



Plantation d'une haie sur la commune de St Julien

LA



FAIT BOUGER **LES LIGNES !**

LES LIGNES **N ET M** évoluent !

**+ DE BUS
SUR LES
LIGNES**

**HORAIRES
ÉLARGIS**

**NOUVEAUX
ARRÊTS**

**MAINTIEN
DES TARIFS**

**LIGNE N
PROLONGÉE
JUSQU'À
VULBENS**

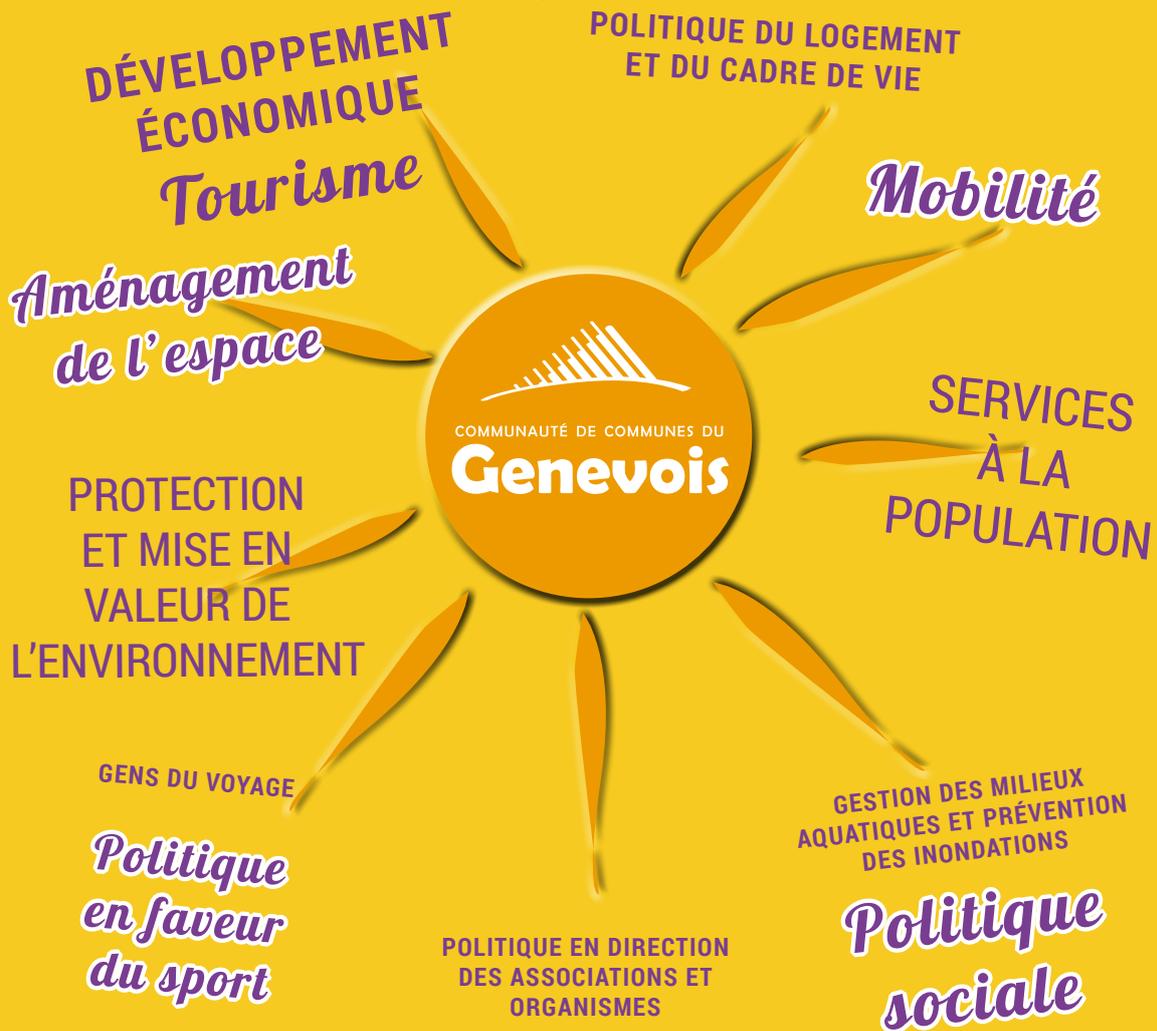
+ d'infos : www.cc-genevois.fr



LE GENEVOIS

17 COMMUNES

Une multitude de compétences



www.cc-genevois.fr

FIT'N'FIGHT

FIT'n'FIGHT est une association qui accueille un public, de 3 à +90 ans, déterminé à pratiquer une activité simple et enthousiasmante. Le PILATES, le YOGA (ou ses variantes) ainsi que la SALSA répondent à cet objectif grâce à la mobilité en douceur qu'elles proposent.

Notre planning hebdomadaire (en illustration) s'établit selon la disponibilité des profs et des salles à Beaumont ou à Présilly, afin de permettre à chacun(e) de trouver le créneau horaire qui lui permette une pratique régulière.

http://fitnfight.net/fitnfight/Inscription_%26_tarifs.html

Cette année nous avons le plaisir d'accueillir Christelle, passionnée de YOGA depuis de nombreuses années qui assurera les cours de VINIYOGA, venant compléter l'équipe bien connue composée de Sara, Natalia, Rosa et Nicolas.

Nos places sont limitées mais il arrive souvent qu'en cours d'année nous puissions accueillir de nouveaux adhérents qui bénéficient alors d'un tarif ajusté au prorata de la saison.

Plus précisément, les enfants sont accueillis en deux petits groupes le mercredi matin pour un YOGA-DANSE dans une salle « cosy » située sur les hauteurs de Beaumont.



Les autres cours du matin s'adressent à un public plutôt « séniors » tandis que ceux du soir sont plus adaptés aux actifs.

Comme à chaque saison des sorties et des animations seront proposées aux adhérents (mais pas seulement) pour rompre avec le rythme hebdomadaire et donner l'occasion d'échanges et de rencontres : pot de l'avent, sortie raquette, fête de fin d'année et cours gratuits au parc durant l'été.

Rendez-vous sur notre site web www.fitnfight.net qui bientôt va faire peau neuve grâce à l'aide très précieuse de Filou, pour retrouver le détail des horaires, des tarifs, le contenu de chaque cours et le nombre de places encore disponibles.



Plus d'infos : www.fitnfight.net

**Pour nous rejoindre
mail (de préférence) :
fitnfight@hotmail.fr
Tél. 04 50 75 56 42**

SAISON 2023 / 2024

06/11/2023

LUNDI	MARDI				MERCREDI			JEUDI	
PRESILLY Salle des Fêtes	CHABLE Motricité CDL	PRESILLY Salle des Fêtes	BEAUMONT anc. école	CHABLE Motricité Maternelle	BEAUMONT anc. école	PRESILLY Salle des Fêtes	CHABLE Motricité CDL	PRESILLY Salle des Fêtes	BEAUMONT anc. école
		51- YMP tous niveaux 9H - 10H							
41- Pilates Confirmé 9h55 - 10H55			20 - YOGA Equilibre SENIOR 10H15- 11H15		92-YOGA DANSE enfant 3-5 ans 10H-11H	11 - Pilates SENIOR 9h55 - 10H55		45- Pilates confirmé 9H00 - 10H00	
42 - Pilates tous niveaux 11H00 - 12H00					93- YOGA DANSE enfant 6-10 ans 11H-12H	12 - Pilates SENIOR 11H00 - 12H00			
	52- YMP / Pilates tous niveaux 18H45 - 19H45			21 - YOGA tous niveaux 18H40 - 19H40		43 - Pilates tous niveaux 18H30 - 19H30	53- YMP tous niveaux 19H00 - 20H00	24 - VINIYOGA tous niveaux 19H - 20H	SALSA 60 tous niveaux 19H - 20H
	81 - NIA Danse tous niveaux 20H - 21H					44 - Pilates confirmé 19H30 - 20H30			



LA PRÉSILLIENNE

Plusieurs fois par an, notre association vous propose des animations, des rencontres, des moments de convivialité au travers d'événements plus ou moins importants qui ont tous un même but : rassembler une majorité d'entre vous !!!!

Notre équipe de bénévoles engagés et motivés vous réservent des moments de partage pour lesquels nous comptons sur votre participation.

Consultez régulièrement notre page Facebook et les annonces que nous diffusons sur les panneaux d'affichage/lumineux ou nos prospectus glissés dans vos boîtes à lettres.

Pour organiser ces festivités, pour étoffer notre équipe de bénévoles, nous recherchons des personnes de tout âge prêtes à s'investir un peu... un petit peu plus...

Patrick Vouters, notre président, ou l'un des membres du comité se fera un plaisir de vous rencontrer.

Alors, à tout bientôt en 2024 !!!!

Pour la Présillienne

Patrick Vouters

« Un lien de rencontre entre tous les habitants de Présilly et environs »

CONTACT :

Téléphone : 00 41 79 316 28 76

Mail : patrick.vouters@orange.fr

Plus d'infos ?

 **Comité des Fêtes**
« La Présillienne »



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

BEAUMONT - FEIGERES - NEYDENS - PRESILLY



« TON SANG PEUT SAUVER MA VIE. LE MIEN PEUT SAUVER LA TIENNE »

QUI PEUT DONNER SON SANG :

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Etre en bonne santé
- Avoir un poids égal au moins à 50kg
- Le nombre de dons maximum est de 4 fois par an pour les femmes et de 6 fois pour les hommes
- A chaque collecte sont présents : 1 secrétaire
- 1 médecin et plusieurs infirmières de l'EFS d'Annemasse
- Pour les donneurs se munir d'une pièce d'identité
- A chaque collecte un questionnaire médical et à remplir avec le médecin.

L'EFS d'Annemasse envoie un message de convocation aux donneurs en fonction des dates de collecte.

D'autre part, nous sommes à la recherche de bénévoles pour consolider notre équipe qui se tient à votre disposition le jour des collectes.

Le Comité

Privilégiez la prise de rendez-vous sur le site de l'EFS :

mon-rdv-dondesang.efs.santé.fr

tél : 04 78 65 63 63.

- les lundis de 8h30 à 13h30
- les mardis et jeudis de 12h30 à 18 h

Les collectes prévues pour 2024 sont :

- Neydens : vendredi 19 janvier 2024
- Feigères : lundi 03 juin 2024 de 15h30 à 19h30 en salle communale

CONTACT :

Gérard MATHIS

tél : 04 50 49 31 97

mail : getc.mathis@gmail.com

INFOS UTILES

ETAT CIVIL



NAISSANCE

- Ulysse POIRISSE
né le 27 juillet 2023
- Léon DESPRÉS
né le 21 août 2023
- Lou MAJERUS
née le 25 août 2023



MARIAGE

- Christelle MUGNIER & Fabien HOFFMEYER
le 24 juin 2023



DÉCÈS

- Gabriel MAXIT
décédé le 15 août 2023

Déchetterie de Neydens

Chemin de Fillings - 74160 Neydens
Tél. : 06 27 82 12 78

HORAIRES D'OUVERTURE

> **ÉTÉ**, de mars à octobre

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h-12h et 14h-18h
- Mardi: 14h-18h (fermée le mardi matin)
- Samedi: 9h-18h

> **HIVER**, de novembre à février

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h-12h et 14h-17h30
- Mardi: 14h-17h30 (fermée le mardi matin)
- Samedi: 9h-17h30

Dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture.

RAPPEL : Il est obligatoire de présenter votre carte d'accès à l'entrée de la déchetterie!



NUMÉROS UTILES

SANTÉ :

- Numéro d'appel d'urgence européen 112
- SAMU 15
- Police Secours / Gendarmerie 17
- Sapeurs-Pompiers 18
- Numéro d'urgence pour les personnes 114
sourdes et malentendantes
- Hôpital de Saint-Julien 04 50 49 65 65
- Centre antipoison de Lyon 04 72 11 69 11
- Pharmacie du Châble 04 50 04 41 97

SERVICES À LA POPULATION :

- École maternelle Beaupré 04 50 04 47 43
- École élémentaire Beaupré 04 50 04 59 58
- RécréA 04 50 83 77 78
recrea@sivu-beaupre.fr
- Accueil petite enfance CCG 04 50 95 92 60
- Déchetterie intercommunale 04 50 04 41 67
de Neydens
- SPA Annecy-Marlioz 04 50 77 82 40
- Proxigem (bus à la demande) 0 800 04 74 00

HORAIRES DE LA MAIRIE :

- le lundi de 10h à 12h,
- le mercredi de 9h à 12h,
- le jeudi de 15h à 19h.

Les permanences téléphoniques :

identiques aux horaires d'ouverture.

POUR CONTACTER LA MAIRIE :

Téléphone : 04 50 04 42 50
Fax : 04 50 04 55 61
Email : mairie@presilly.fr

NEIGE, VERGLAS : LES ÉQUIPEMENTS C'EST VOUS, LES ROUTES C'EST NOUS !

LE SERVICE HIVERNAL DU DÉPARTEMENT

Du **15 novembre au 15 mars**, les agents du Département surveillent **7J/7** les 3000 km de routes départementales. En plaine ou en montagne, ils font face aux conditions météorologiques, parfois difficiles, pour assurer la circulation là où les Hauts-Savoyards en ont besoin.

Le service débute généralement dès **3h et prend fin à 22h** pour rendre les routes praticables de **5h à 22h sur le réseau le plus fréquenté** et de 8h à 19h sur le réseau secondaire.

LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

Dans le cadre de la loi montagne II, **du 1er novembre au 31 mars**, les véhicules circulant en Haute-Savoie doivent être munis de l'un de ces équipements pour améliorer la sécurité des usagers :

- **4 pneus hiver** (véhicules légers) : homologués 3PMSF ou M+S
- **chaînes ou autre dispositif amovible** : au moins pour 2 roues motrices.



Le non-respect de l'obligation en vigueur expose le conducteur à un risque d'amende



S'INFORMER SUR LES CONDITIONS DE CIRCULATION

Inforoute74.fr

Le Département communique chaque jour sur les conditions de circulation, la liste des cols fermés et les travaux sur les routes départementales (mise à jour dès 6h).



ROUTE NORMALE

Soyez plus vigilant, c'est l'hiver.



ROUTE DÉLICATE

Soyez très vigilant. Réduisez votre vitesse et augmentez la marge de sécurité.



ROUTE DIFFICILE

Si possible, différez votre déplacement.



ROUTE IMPRATICABLE

Situation exceptionnelle. Circulation impossible.

DU NOUVEAU SUR INFOROUTE74.FR !

Grâce aux webcams installées sur les routes départementales, vous pouvez visualiser en direct l'état des axes que vous souhaitez emprunter. Où que vous soyez, vous accédez aux messages affichés sur les panneaux lumineux situés le long des routes, ainsi qu'aux informations de l'application Waze®.



RECENSEMENT 2024

Cette année, la commune de Présilly réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir **du 18 janvier 2024**.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.
Ce document est indispensable, conservez-le précieusement.



Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale :
le logement que vous occupez quotidiennement.



Et si je ne suis pas chez moi ?
Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant
Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?
Vous êtes recensé **là où vous vivez pour vos études** et où vous passez le plus de temps.



Je suis étranger
Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes **sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.**



Militaire, je vis dans une caserne
Vous êtes recensé dans **votre caserne.**



Je vis dans une habitation mobile
Vous êtes recensé sur place les **deux premiers jours de la collecte**, par un agent recenseur.



J'habite dans un logement communautaire
(maison de retraite, internat, cité universitaire...)
Vous êtes recensé par un **enquêteur de l'Insee.**



Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'infos sur

 le-recensement-et-moi.fr




LE RECENSEMENT EN LIGNE

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.



 Recensement
de la population 2024



🔍 le-recensement-et-moi.fr

Le recensement par internet, c'est simple !

Recensez-vous en ligne,
et gagnez du temps.

Une notice internet contenant vos
codes de connexion vous sera remise
par votre mairie pour vous recenser
en ligne à compter du **18 janvier 2024**.



 Recensement
de la population 2024



Le recensement de la population, c'est gratuit !

Ne répondez pas aux sites
frauduleux qui vous
réclament de l'argent.



VOUS ÊTES FRONTALIER ? PARTICIPEZ AU RECENSEMENT

Depuis 1973, le Canton de Genève reverse annuellement le tiers de l'impôt à la source payé par les travailleurs frontaliers à leurs communes, intercommunalités et départements de résidence : ce sont les fonds frontaliers. Le montant est proportionnel au nombre de frontaliers installés dans chaque commune.

Il convient de vous faire recenser pour informer votre communes que vous êtes frontalier et que vous y résidez.

Les frontaliers sont nécessaires

Le Genevois français se développant rapidement, des investissements sont indispensables et des services aux habitants doivent être assurés (transports en commun, écoles, mobilité, activité sportives et culturelles...)

Le recensement des frontaliers permet de contenir l'augmentation des impôts locaux.

Un frontalier déclaré



1300€/an

pour la commune



**Participer au recensement
permet aux collectivités territoriales de l'Ain
et de la Haute-Savoie de continuer à rendre
les services publics utilisés par tous.**



Cette déclaration est rapide,
ne vous coûte rien et n'a aucune incidence
sur votre déclaration de revenus.

COMMENT ?

Vous avez la nationalité suisse et travaillez dans le canton de Genève ?

Assurez-vous que votre adresse est à jour auprès de votre employeur et de l'Office cantonal de la population sur ge.ch, **avant le 30 septembre**.

Vous êtes titulaire d'un permis G ?

Assurez-vous que l'adresse sur votre permis G est bien à jour. Au besoin signalez votre changement d'adresse à l'Office cantonal de la population.

Dans les deux cas, si vous n'êtes pas encore enregistré auprès de votre commune de résidence, participez au recensement des frontaliers auprès de votre mairie.

Site de la République et canton de Genève

<https://www.ge.ch/impot-source/declaration-prelevement-impot-source>

Si votre employeur ne connaît que votre adresse suisse,

Il ne vous déclare pas à l'Office cantonal de la population.

Vous n'êtes donc pas reconnu en tant que frontalier. Votre impôt reste en totalité à Genève, sans alimenter les recettes de votre commune de résidence.

Vous n'êtes pas déclaré ? Vous prenez des risques !

Ne pas déclarer ses revenus en France, **c'est encourir une qualification de fraude fiscale passible de sanctions pénales** avec l'instauration de l'échange automatique d'informations entre la France et la Suisse en 2018.

Les faits pourront être requalifiés sur trois ans, c'est-à-dire depuis 2016.



Habiter à l'année une résidence secondaire peut vous coûter plus cher.

Les résidences secondaires payent souvent une majoration de taxe d'habitation.

